
Genève, 18 juin 2007

Point 6 i) de l'ordre du jour provisoire

**Examen des questions relatives à la préparation
de la première Conférence des Hautes Parties
contractantes au Protocole V relatif aux restes
explosifs de guerre**

Ordre du jour provisoire de la Conférence

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE
DES HAUTES PARTIES CONTRACTANTES AU PROTOCOLE V
RELATIF AUX RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE, QUI SE TIENDRA
LE 5 NOVEMBRE 2007**

Présenté par le Président

1. Ouverture de la première Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V, annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.
2. Rapport du Comité préparatoire.
3. Élection du Président.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption du Règlement intérieur.
6. Nomination du Secrétaire général de la Conférence.
7. Organisation des travaux, y compris ceux de tous organes subsidiaires de la Conférence.
8. Élection d'autres membres du Bureau de la Conférence.
9. Adoption de dispositions pour pourvoir aux coûts de la Conférence.

10. Échange de vues général (plénière).
11. Examen de l'état et du fonctionnement du Protocole.
12. Examen des questions concernant l'application nationale du Protocole, y compris la présentation ou la mise à jour de rapports nationaux annuels.
13. Préparation des conférences d'examen.
14. Rapports de tous organes subsidiaires.
15. Questions diverses.
16. Examen et adoption du document final.
